



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	Meylan To Day
N° de dossier Poona :	2603348
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club Meylan (BCM 38)
Lieu de la compétition :	Gymnase du Lycée du Grésivaudan, 1 Avenue du Taillefer, 38240 Meylan

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi par équipes
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			Régional / Ligue		
2) La compétition se déroule du :	11/11	2026	au	11/11	2026

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =		terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Théo PONTON

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Quentin ZOPPIS
-----------------------------------	----------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	N2
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	deux	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en		Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

12) En cas d'égalité parfaite au classement, même nombre de victoires, set et points, le départage se fera à la rencontre particulière et si 3 équipes sont à égalité, ce sera au tirage au sort

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

13) L'inscription se fera	individuellement ou par club
---------------------------	------------------------------

14) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	07/10	2026	à	9:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	05/11	2026	à	23:59	heure (hh:mm)

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	24	pour l'ensemble de la compétition
---	----	-----------------------------------

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

15) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
------------	--

sur badnet :	Oui
--------------	-----

par voie postale :	
--------------------	--

16) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort
-----------------------------------	-----------------------------

17) L'inscription d'une paire sera validée lorsque le dernier joueur aura validé son inscription

18) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	2 tableaux	3 tableaux
Par équipes	70	

19) Le paiement se fera	individuellement uniquement
-------------------------	-----------------------------

20) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net
---------------------------------	----------------------

Le capitaine de l'équipe règlera la somme totale due par l'équipe sur badnet lors de l'inscription.

21) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

05/11

2026

06/11

2026

du CPPH

FORFAITS

22) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

23) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

24) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après la date du tirage au sort, si l'équipe concernée n'a plus un nombre suffisant de joueurs, elle est autorisée à compléter si cela ne les fait pas changer de série.

Une équipe forfait sera remplacée en fonction de la liste d'attente.

Tout forfait ou abandon après le tirage au sort doit être notifié au plus vite auprès des organisateurs et du JA.

DURANT LE TOURNOI

25) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

26) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

27) Le volant de référence plume sera

VICTOR CHAMPION N.1 (en vente à la table de marque)

Le volant de référence plastique sera

YONEX MAVIS 300 (en vente à la table de marque)

28) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

29) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

30) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

31) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

32) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

33) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Des ardoises seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être ramené à la table de marque.

34) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

35) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

36) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

37) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

38) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Inscriptions et liste d'attente :

Les joueurs inscrits ne doivent pas faire l'objet de sanctions contre-indiquant leur participation.

L'inscription de l'équipe entière est requise pour être considérée complète (2 ou 3 hommes et 2 ou 3 femmes inscrits dans l'équipe). Pour la constitution des tableaux, les équipes seront retenues en fonction de leurs dates d'inscription (équipe complète et à jour de son paiement) mais l'organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de repêcher une ou plusieurs équipes pour une élaboration des tableaux conforme au RGC.

Toutes les équipes non retenues dans un tableau le jour du tirage au sort constitueront une liste d'attente en vue de pourvoir aux éventuels forfaits.

Définition des équipes :

Les joueurs d'une même équipe peuvent être de clubs différents. Toute équipe comportera 4 à 6 titulaires répartis entre 2 ou 3 hommes et 2 ou 3 femmes. Parmi ceux-ci, un capitaine sera désigné ; il sera responsable de l'inscription de l'équipe et sera l'interlocuteur privilégié du comité d'organisation. Chaque joueur pourra jouer jusqu'à un double et un mixte par rencontre.

Définition des tableaux :

Les tableaux seront des poules uniques, de préférence constituées de poules de 4 (mais pouvant varier de 3 à 5 pour le bon déroulement de la compétition). Les équipes seront classées selon la moyenne des rangs doubles et mixte de chacun des 2 hommes et 2 femmes ayant la plus haute moyenne de rangs double et mixte de l'équipe.

Résultat des rencontres :

Le résultat de chaque rencontre est déterminé selon le nombre de matchs gagnés et perdus, qui donnent lieu à l'attribution de points en application du barème suivant :

- Match gagné : +1 point.
- Match perdu : 0 point.
- Match forfait : 0 point.

Le résultat de chaque rencontre donne lieu à l'attribution de points afin d'établir un classement des équipes selon le barème suivant :

- Victoire : 3 points.
- Nul : +2 points.
- Défaite : +1 Point.
- Forfait : 0 points.

Le classement des équipes se fera selon l'article 4.7.2 du RGC. En cas de match nul entre 2 équipes (égalité de matchs, de sets et de points), et s'il est besoin de désigner un vainqueur, les 2 équipes seront départagées par un tirage au sort.

Tenues :

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Plateau sportif :

Au vu de la structuration de la salle, les accompagnants pourront être sur le plateau sportif du moment qu'ils ne gênent pas le bon déroulement de la compétition, cet aspect sera laissé à l'appréciation du juge-arbitre de la compétition. Tous les participants mineurs doivent être accompagné d'au moins un responsable légal. Le représentant légal doit remplir et signer la feuille de responsabilité se situant à la table de marque.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti dopage inopiné.

Gestion des forfaits avant une rencontre :

Si une équipe ne compte plus qu'un seul joueur ou une seule joueuse disponible au moment de disputer la rencontre, ce membre est exceptionnellement autorisé(e) à jouer les deux doubles mixtes.